



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 15 décembre 2022, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire suppléant, Simon Lauzière préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE SUPPLÉANT DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20H04

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

269-12-2022

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Mario Lemire, appuyée par Mme Marie Gauvin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

270-12-2022

3 DÉPÔT ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

3.1 En préambule, le maire suppléant explique un certain nombre d'éléments qui ont eu un impact significatif sur la préparation du budget 2023 afin de permettre aux citoyens d'avoir une meilleure idée des enjeux budgétaires avec lesquels la municipalité doit composer et il résume le budget 2023.

Il procède à l'analyse des prévisions budgétaires montrant des revenus de 4 240 828,92 \$, des dépenses de 3 300 347,96 \$ et des éléments de conciliation à des



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

fins fiscales de 940 480,96 \$ équilibrant les prévisions budgétaires pour l'année financière 2023.

De plus, le conseil municipal décrète que le document explicatif du budget sera publié sur l'ensemble du territoire de la municipalité via son site web.

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyé par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers que les prévisions budgétaires de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pour l'année financière 2023 soient approuvées et adoptées telles que préparés et soumis aux membres du conseil municipal.

271-12-2022

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Le maire suppléant, M. Simon Lauzière, fait état à l'assemblée des politiques du conseil municipal concernant le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 et fournit des explications, plus particulièrement en ce qui a trait aux dépenses prévues à ce programme pour l'année 2023.

M. Le maire suppléant précise que les dépenses en immobilisations prévues pour l'année 2022 totalisent 1 305 730,95 \$.

Sur proposition de Mme Marie Gauvin et appuyé par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le programme des immobilisations de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pour les années 2023, 2024 et 2025 soit adopté tel que préparé et soumis aux membres du conseil municipal.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (PORTANT UNIQUEMENT SUR LE BUDGET 2023)

5.1 Vient ensuite la période des questions. Aucune question

272-12-2022

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

6.1 Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;
En conséquence,
il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 20h07

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Simon Lauzière
Maire suppléant

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier